

L'an deux-mille-vingt-trois,
le quatorze février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 08 février 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 26

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. BLANCHARD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY,
M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, Mme JOLIVET,
M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET,
Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT,
Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

M. ARNAUD: Pouvoir donné à Mme TEYSSIER
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme VINSON: Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU

EXCUSEE:

Mme BENABDESLAM

n° 20230214_D_007

Commission :
Famille, Enfance,
Jeunesse et
Prévention de la
Délinquance

Objet : Acomptes
subventions 2023 aux
associations Famille-
Jeunesse

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

Madame la 2ème membre du bureau et Conseillère Communautaire déléguée rappelle qu'afin de permettre aux associations de continuer à exercer leurs compétences jusqu'au vote du budget qui aura lieu le 28 mars 2023.

Il propose de bien vouloir vous prononcer sur un acompte sur les subventions 2023.

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les montants d'acomptes suivants :

COMMISSIONS	MONTANTS	
	RAPPEL 2022	Acompte Février 2023
FAMILLE JEUNESSE		
Crèche Les Lutins Aurec sur Loire	24 319,00 €	6 080,00 €
Crèche Les Enfants St Just Malmont	24 022,76 €	6 005,00 €
Jeunesse et Loisirs Pont Salomon	40 090,58 €	10 023,00 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les acomptes sur les subventions 2023 aux associations Famille-Jeunesse.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le Président,

Frédéric GIRODET

